

Assemblée Nationale

Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

Extrait de la séance du 30 octobre 2013

La Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire a entendu **M. Jacques Lapouge, ambassadeur chargé des négociations sur le climat.**

M. le président Jean-Paul Chanteguet. Nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui M. Jacques Lapouge, ambassadeur chargé des négociations internationales sur le changement climatique, dans le cadre de la préparation de la 19^{ème} conférence des parties (COP 19) qui aura lieu à Varsovie du 11 au 22 novembre prochain et de la 21^{ème} conférence (COP 21) que la France devrait accueillir en 2015 à Paris. La 20^{ème} conférence aura lieu entre temps à Lima, au Pérou.

Monsieur Lapouge, vous êtes en poste depuis le 23 janvier 2013...Vous êtes aujourd'hui accompagné de Mme Sophie Vieillefont, coordinatrice de l'action diplomatique dans les négociations sur le climat au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

M. Jacques Lapouge, ambassadeur chargé des négociations internationales sur le changement climatique.

Merci, en m'accueillant au sein de votre commission, de me donner l'occasion de faire un point sur la préparation de la COP 19 de Varsovie et de la COP 21 qui doit se tenir à Paris en 2015.

Il n'y a certes pas de conférences plus importantes que d'autres, mais le mandat donné à Durban en 2011 fixait clairement l'horizon de 2015. La COP de Varsovie puis celle de Lima l'an prochain doivent ouvrir à la conclusion d'un accord à Paris en 2015.

Les conclusions du cinquième rapport du groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) sont sans appel. Les changements observés dans le climat depuis 1950 sont sans précédent : chacune des trois dernières décennies a été plus chaude que toutes les décennies précédentes depuis 1850. Depuis 1971, les océans se réchauffent et s'acidifient, les glaciers reculent et le niveau des mers et océans ne cesse de s'élever. Dans le même temps, les événements climatiques extrêmes se multiplient. Si aucune mesure n'était prise et si devait perdurer le scénario dit du *business as usual*, la hausse de la température moyenne à la fin du siècle pourrait approcher les 5°C, hypothèse cohérente avec les conclusions des récents rapports de la Banque mondiale et de l'Association internationale de l'énergie. Dans son scénario le plus optimiste, le GIEC estime toutefois possible de

limiter le réchauffement à 2°C, hausse qui, même si elle pose déjà des problèmes, est considérée comme encore gérable par l'humanité. Ce scénario suppose néanmoins une mobilisation collective, massive et immédiate.

Les réponses apportées jusqu'à présent par la communauté internationale n'ont pas été à la hauteur du défi. Plusieurs pays ont quitté le protocole de Kyoto, refusant d'entrer dans la deuxième phase d'engagements décidée à Durban. Alors qu'à l'origine, le protocole couvrait 33 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, pour sa deuxième phase d'application 2012-2020, il n'en couvre plus que 15 %, dont 11 % émanant de l'Union européenne. Des engagements ont certes été pris à Copenhague puis confirmés à Cancun, qui couvrent près de 75 % des émissions mondiales. Mais ces engagements, d'ailleurs de nature différente selon les États, n'ont aucun caractère contraignant et demeurent insuffisants.

...L'objectif de la COP 21 a été fixé à Durban. Il s'agit de parvenir à un accord applicable à tous les pays, juridiquement contraignant et assez ambitieux pour permettre de contenir le réchauffement en-dessous de 2°C d'ici à la fin du siècle. **Cet accord devra donc fixer des objectifs quantifiés de réduction des émissions, différenciés selon les pays**, chacun devant contribuer à l'effort selon son niveau de développement et ses capacités. Pour emporter l'adhésion de tous, il conviendra qu'à la différence du protocole de Kyoto qui comportait des engagements généraux dits *economy wide*, cet accord accepte d'autres types d'engagements : dates de pic d'émission, baisse d'intensité énergétique... Cela fera partie de la négociation. Il faudra également trouver une formule permettant de relever dans le futur les engagements pris, sans qu'il soit nécessaire de renégocier périodiquement l'accord.

Celui-ci ne portera **pas seulement sur l'atténuation, mais aussi sur l'adaptation et les moyens de mise en œuvre, avec notamment pour les pays en développement, l'accès aux technologies, le renforcement des capacités et les financements**. La question du financement sera l'un des enjeux essentiels, mais aussi les plus délicats, de la conférence de Paris. L'engagement a été pris à Copenhague et à Cancun de créer un Fonds vert et de mobiliser dans les pays du Nord 100 milliards de dollars par an de financements publics et privés au profit des pays du Sud à l'horizon 2020.

Au-delà de l'accord *stricto sensu*, nous souhaitons que la COP 21 ouvre à des solutions concrètes. Il faudra donc y insister sur les opportunités de croissance et de développement qu'offrent la transition écologique et la lutte contre le changement climatique, car celle-ci ne doit plus être présentée seulement comme « le partage d'un fardeau » (*burden share*). Cet « agenda positif » regroupe toutes les initiatives, et elles sont nombreuses, des gouvernements, des organisations internationales, du secteur privé ou des collectivités, ayant un effet, direct ou indirect, sur la réduction des émissions, sur l'adaptation au changement climatique ou contribuant au financement des actions.

...La tâche est difficile. Tout d'abord, le contexte économique actuel conduit à privilégier le court terme au long terme, à répondre aux problèmes d'aujourd'hui plutôt qu'à relever les défis de demain. Ensuite, l'essor des classes moyennes dans les pays émergents s'accompagne inévitablement d'une augmentation de la

consommation d'énergie de ces pays. Enfin, la situation budgétaire actuelle des États du Nord ne facilite pas la recherche des solutions de financement.

Enfin, il est essentiel que l'Union européenne conserve un rôle moteur dans ces négociations et continue de montrer la voie de l'ambition. Il faut donc engager rapidement la ratification de la deuxième phase d'engagements du protocole de Kyoto – cette étape est un symbole très attendu des pays du Sud – et relever de 20 % à 30 % l'objectif de baisse des émissions d'ici à 2020 : il est possible de l'atteindre si chacun s'engage. Il faut qu'à la mi-2014, l'Union européenne soit en mesure de présenter une position politique commune à ce sujet et de prendre des engagements pour la période postérieure à 2020. Dans son livre vert, la Commission envisage une diminution de 40 % des émissions à l'horizon 2030. Les discussions ont commencé et une proposition sera présentée à la fin de l'année. Rendez-vous a été pris pour le Conseil européen de mars. Il est important pour la présidence française que l'Union européenne, qui a toujours par le passé tiré vers le haut les négociations sur le climat, continue de défendre un objectif ambitieux pour parvenir à un compromis satisfaisant.

Il nous faudra aussi bien entendu associer la société civile – ONG, secteur privé, collectivités territoriales – à la préparation de la conférence de Paris. Dans le rapport sur le rôle des collectivités dans la mise en œuvre d'une politique de lutte contre le réchauffement climatique qu'ils ont remis en septembre, les sénateurs Ronan Dantec et Michel Delebarre ont montré combien les collectivités étaient déjà mobilisées et souhaitaient être associées. Par leur expérience et leurs réseaux internationaux, les parlementaires ont aussi tout leur rôle à jouer. Nous serons heureux de voir avec vous comment avancer ensemble.

...Le processus de ratification de l'amendement au protocole de Kyoto adopté à Doha est engagé : espérons qu'il sera le prélude à la ratification du futur accord de 2015.

M. le président Jean-Paul Chanteguet. Les parlementaires souhaitent bien sûr être étroitement associés à la préparation de la COP 21 à Paris. Dans les prochains mois, nous organiserons plusieurs tables rondes sur le réchauffement climatique : l'une sera consacrée au dernier rapport du GIEC – avec Denis Baupin, nous avons assisté il y a quelques jours à une réunion au ministère des affaires étrangères consacrée à ce rapport.

Les sénateurs Ronan Dantec et Michel Delebarre ont remis le rapport sur le rôle des collectivités qui leur avait été confié par le ministre chargé du développement. Nous ne voudrions pas, nous parlementaires, être tenus à l'écart : le risque existe, alors même que nous avons une responsabilité importante concernant la ratification de l'amendement au protocole de Kyoto, adopté à Doha. Afin d'éviter d'être marginalisés, nous prendrons plusieurs initiatives : nous créerons très prochainement une mission d'information sur le réchauffement climatique et ses conséquences – géographiques, économiques et sociales – pour notre pays. Je rappelle par ailleurs que nous avons créé un *chapitre* France de Globe International, forum interparlementaire consacré aux sujets d'environnement. Par conséquent, nous souhaitons être des partenaires actifs dans la préparation de la COP 21.

Questions des parlementaires :

Pour les pays en développement, les enjeux financiers sont essentiels. Pouvez-vous, monsieur l'ambassadeur, nous en dire davantage sur le Fonds vert ? Un accompagnement technique et des transferts de technologies sont également indispensables pour les pays du Sud.

Alors que la crise actuelle risque de faire passer le sujet du réchauffement climatique à l'arrière-plan, il faudrait au contraire utiliser le levier environnemental pour relancer l'économie tout en réduisant les pollutions. L'adaptation au réchauffement climatique doit désormais être intégrée dans toutes les politiques sectorielles au niveau national, européen et international, qu'il s'agisse du domaine de l'énergie, des transports, de l'industrie, de l'agriculture, du bâtiment, de l'eau et des milieux aquatiques, de l'utilisation des sols, et même de la cohésion sociale. Que pouvez-vous nous dire à ce sujet ?

Monsieur l'ambassadeur, pourriez-vous faire un zoom plus précis sur les évolutions du climat dans notre pays ? Nous savons en effet qu'elles diffèrent selon les zones géographiques.

L'attitude des grandes puissances mondiales les plus réticentes par le passé à signer tout accord ou à s'engager de manière concrète en matière climatique a-t-elle aujourd'hui vraiment changé ?

La COP 21 de 2015 est celle de la dernière chance pour l'humanité. Si j'avais une seule question à vous poser, je vous demanderais que faire sur le plan national pour que l'ensemble de la classe politique mais aussi les acteurs économiques – entreprises aussi bien que syndicats – en prennent conscience, eux qui restent obnubilés par la croissance et le pouvoir d'achat. Si nous parvenons à les mobiliser sur l'enjeu, nous trouverons des solutions.

L'Union européenne s'est engagée plus fortement que les autres à réduire ses émissions. Pour tenir l'objectif d'une « décarbonisation » quasi-totale à l'horizon 2050, beaucoup d'experts pensent qu'il faudrait viser à l'horizon 2040 l'objectif non pas de 40 % mais de 50 % de « décarbonisation ». Qu'en pensez-vous ?

Vous avez dit, monsieur l'ambassadeur, percevoir des signaux positifs encourageants de la part de la Chine et des États-Unis. Pourriez-vous nous en dire davantage ? Comment les États-Unis notamment, dont l'attitude sur le changement climatique est encore plus nouvelle que celle de la Chine, pourraient-ils tirer vers le haut les résultats des prochaines conférences ?

Enfin, la France se dotera-t-elle des moyens d'être exemplaire ? Rien ne servira d'accueillir la COP de 2015 si tous nos dispositifs environnementaux sont sabordés, comme c'est actuellement le cas.

Partagez-vous l'avis de Nicolas Hulot, mais aussi de Pascal Canfin, selon lequel si la conférence avait lieu aujourd'hui, elle se solderait par un échec ? Peut-on espérer que la négociation, aujourd'hui en panne, permette d'aboutir à un accord d'ici à deux ans ?

Qu'en est-il de la mobilisation de 100 milliards de dollars par an au profit des pays du Sud promise à Copenhague ? Des solutions concrètes de compensation pour les pays en développement les plus vulnérables pourront-elles être proposées à Varsovie ?

de la COP 19 ? Peut-on s'attendre à une rupture avec l'attentisme antérieur ? Pensez-vous que la France et les États-Unis pourront défendre certains objectifs en commun et lesquels ?

La feuille de route paraît encore à l'état d'ébauche, comme cela est sans doute normal à trois ans de l'échéance. Pour autant, des signaux positifs apparaissent et le Gouvernement a pris conscience des enjeux. Quel pourra être le degré maximal de contrainte juridique d'un accord susceptible d'être signé par toutes les parties ? Des sanctions seront-elles prévues en cas de non-respect ? Lesquelles ? Qui sera chargé de les appliquer ?

Où en est-on de la première expérience dans notre pays de captage et de stockage du CO₂ ? Sait-on déjà si l'obligation nouvelle faite depuis le 1^{er} octobre aux transporteurs d'afficher leurs émissions de CO₂ est bien respectée ? Comment la réglementation en ce domaine pourrait-elle évoluer ?

M. Jacques Lapouge. Diplomate chargé des négociations internationales sur le climat, je sais combien il est important que la France soit exemplaire mais je ne suis pas nécessairement le plus compétent pour répondre à vos questions sur la politique française en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Sans vouloir me dérober, je pense que le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie serait mieux à même que moi de vous répondre sur ce sujet.

Les performances de la France en matière de lutte contre le réchauffement climatique sont bonnes, et reconnues au niveau international. En dépit d'un taux déjà faible d'émissions, lié à son *mix* énergétique, la France s'est engagée au titre du paquet énergie-climat à les réduire encore de 14 % d'ici à 2020, hors entreprises soumises à quotas. Elle s'est également engagée à porter à 23 % la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie contre 13 % aujourd'hui ; à réduire de 20 % sa consommation d'énergie primaire grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique, ; à lancer la rénovation thermique de 500 000 logements d'ici à 2017 dans la perspective de réduire en 2020 la consommation énergétique de 38 % par rapport à son niveau de 2005. L'objectif d'une réduction de 40 % puis de 60 % ; ainsi que celui dit du facteur quatre, demeurent. Aucun pays n'a jamais remis en question dans les négociations internationales l'engagement de la France ni les résultats qu'elle a obtenus en ce domaine.

Dès lors que la Chine représente à elle seule quelque 23 % des émissions mondiales, et même si le niveau d'émissions de pays comme l'Inde, le Brésil ou l'Afrique du sud est nettement moindre, les pays émergents constituent bien évidemment, avec les pays développés, l'une des clés de la négociation. Tous les pays ont approuvé à Durban le principe d'un accord applicable à tous, y compris aux émergents, et se sont dit prêts à s'engager. À quel niveau ? C'est tout l'enjeu de la négociation future. Les pays en développement soulignent tous la responsabilité

historique des pays développés et sont attachés au principe d'une « *responsabilité commune et différenciée* ». Ils estiment que les pays développés ont utilisé une grande partie de « *l'espace carbone disponible* » au cours de leur développement et qu'il serait illégitime de leur interdire à eux de suivre la même voie. Mais les pays émergents, qui commencent aussi d'être victimes du changement climatique, ont intérêt à ce qu'on parvienne à un accord global. Ils doivent donc y contribuer. Tout en tenant compte de leurs besoins de développement, il faut obtenir qu'ils s'engagent à réduire significativement leurs émissions.

On ne peut néanmoins pas s'attendre à ce qu'un pays comme l'Inde, dont une grande partie de la population n'a pas encore accès à l'électricité, commence dès maintenant à réduire ses émissions. On essaie plutôt d'obtenir d'elle des engagements sur l'intensité énergétique de son économie et le moment du pic de ses émissions. La plupart de ces pays adressent d'ailleurs des signaux positifs. Mme Catherine Beaubatie, c'est le cas de la Chine où la pollution, de sujet environnemental est devenue un sujet social. Les contacts que nous avons avec les *think tanks* chinois laissent vraiment à penser que le gouvernement chinois, qui travaille sur le 12^{ème} plan quinquennal, a pris le sujet à bras-le-corps. Un dialogue s'est également engagé entre la Chine et les États-Unis sur le sujet. Que les deux plus gros émetteurs mondiaux de gaz à effet de serre s'engagent ne peut qu'être une bonne nouvelle.

J'en viens aux enjeux financiers. Le financement de l'adaptation passera essentiellement par des financements publics : en effet, les investissements nécessaires dans ce cadre ne sont pas nécessairement rentables. Les pays du Nord devront consentir un effort supplémentaire d'aide publique au développement. Étant donné la situation budgétaire sur laquelle je ne m'appesantis pas, on peut envisager de réorienter des projets de développement vers des actions en faveur du climat. Beaucoup de projets de l'AFD y sont déjà affectés : l'Agence s'est engagée à consacrer sur la période 2012-2016 au moins 50 % de ses engagements financiers à des actions dans le domaine du climat. On peut également envisager que certains pays augmentent leur aide publique au développement et que les montants de cette aide additionnelle soient consacrés à la sauvegarde du climat. On peut aussi s'appuyer sur les financements innovants, comme la taxe sur les transactions financières : la France est motrice sur le sujet. On peut enfin compter avec des financements privés pour la transformation de l'économie. Lorsqu'il est question de mobiliser 100 milliards de dollars par an, cela inclut financements publics et privés. Les flux financiers des pays du Nord au profit des pays du Sud dépassent déjà très largement 100 milliards de dollars. L'enjeu n'est donc pas de trouver de nouveaux financements mais de réorienter les financements privés de l'émissif vers le non-émissif. Les agences publiques de développement comme l'AFD ou son homologue allemande, la KfW, les institutions financières internationales comme la Banque mondiale, les banques régionales, les agences de crédit export doivent elles aussi réorienter leur aide vers des technologies non émissives. Les grands opérateurs financiers, les fonds de pension, les entreprises et les banques doivent également travailler dans cette perspective. Si on s'organise bien, on devrait pouvoir y arriver.

Quant au Fonds vert, c'est un instrument parmi d'autres qui a vocation, à terme, à rassembler la plupart des financements internationaux en faveur du climat. Sa mise en place avance lentement, sans doute trop lentement par rapport aux défis à

relever. Il n'en est pas moins doté maintenant d'un siège et d'un directeur exécutif. Espérons que les deux réunions de son conseil d'administration qui se tiendront au début de l'année prochaine permettront de boucler son *business model*, de façon à pouvoir lancer la première capitalisation en 2014, avant la conférence de Lima et peut-être même avant l'Assemblée générale des Nations unies. Je ne connais pas à ce stade les intentions de contribution des États à ce Fonds. La France a annoncé qu'elle y consacrerait une partie du produit de la nouvelle taxe sur les transactions financières.

Monsieur Martial Saddier, l'objectif de contenir le réchauffement à 2°C est-il encore crédible ? Je suis obligé de vous répondre oui (*Sourires*), sinon, tout ce que nous faisons n'aurait aucun sens. Il existe un scénario du GIEC dans lequel il est encore possible de rester en deçà de ce seuil. Nous ferons tout sur un plan politique pour pousser les États à relever leurs engagements d'ici à 2015. « *L'agenda positif* », qui peut donner assez vite des résultats tangibles, par exemple en matière de lutte contre la déforestation ou d'élimination du méthane et des gaz HFC, nous y aidera. Si on parvient, dans le cadre d'une approche sectorielle, à convaincre des secteurs fortement émissifs comme le secteur agricole ou certains secteurs industriels de coopérer, on devrait pouvoir obtenir assez vite des résultats concrets. Si on devait s'apercevoir en 2015 que la somme des engagements ne permet pas de contenir la hausse de la température moyenne à 2°C, il conviendrait d'élaborer un accord durable et dynamique permettant de relever les engagements de chaque pays afin de revenir sur la trajectoire de ces 2°C.

Je ne vous cacherai pas que les négociations seront difficiles, comme il est prévisible lorsque quelque 200 pays doivent s'accorder sur des décisions ayant des incidences en matière de compétitivité, de pouvoir ou de place dans la gouvernance mondiale. Pour autant, nous ne nous engagerions pas à ce point si nous n'étions pas convaincus de pouvoir à Paris parvenir à un accord applicable à tous les États, les engageant tous et permettant que les objectifs puissent être relevés autant que nécessaire.

Monsieur Denis Baupin, je n'ai pas l'impression, pour ma part, que l'Union européenne soit à la traîne. Il y a deux ans à Durban, elle a été motrice dans la négociation de la deuxième phase d'engagements du protocole de Kyoto. C'est elle qui, avec les pays africains et les petites îles, a accouché de l'accord de Durban, nul ne le conteste. Elle ne m'est pas apparue non plus en retrait à Doha et aujourd'hui, elle est la première à avoir mis sur la table, avec le livre vert de la Commission, un objectif de réduction de 40 % des émissions et des projets précis pour l'atteindre. Il est important qu'elle continue d'être en première ligne.

Chaque État membre doit contribuer en fonction de ses capacités et de ses contraintes. La Pologne, qui partait certes de haut, est l'un des pays qui a le plus réduit ses émissions depuis 1990. Après la conférence de Varsovie, elle aura présidé à trois reprises les négociations onusiennes. Nous avons beaucoup d'échanges avec les représentants polonais. Notre ministre chargé de l'écologie s'entretient souvent avec son homologue polonais. Nous essayons de convaincre la Pologne que la transition écologique présente aussi pour elle un intérêt en matière de compétitivité et d'emploi, et lui offre des opportunités de développement. Nous continuons de compter sur elle, de même que sur les autres pays de l'Union tenus pour réticents.

Pour ce qui est des États-Unis, jamais l'administration américaine n'a été aussi ouverte sur le sujet du changement climatique. J'en veux pour preuve le discours de Georgetown du Président Barack Obama. Si la position du Congrès est une autre affaire, le Président Obama donne vraiment le sentiment d'être disposé à aller le plus loin possible : il le montre avec les outils réglementaires dont il dispose, notamment pour durcir les normes applicables aux centrales à charbon existantes. Nous ne savons pas sur quels types d'engagements cela peut déboucher. Nous travaillons en tout cas étroitement avec les États-Unis et pensons que leur attitude sera un facteur positif dans les discussions à Paris. Comme vous le savez, le secrétaire d'État, John Kerry, est très motivé sur le sujet du changement climatique et s'en entretient souvent avec M. Laurent Fabius.

Oui, la France pourra compter avec les AOSIS (*Alliance of small island states*). A Durban, s'était fait jour une véritable alliance entre l'Union européenne et d'autres pays développés pour en appeler à un accord ambitieux et juridiquement contraignant. Il est vrai en revanche qu'à Doha, les États africains et les AOSIS, qui avaient des attentes fortes sur le sujet du financement, ont regretté que les pays du Nord ne s'engagent pas pour la période 2013-2020, au-delà du fonds d'amorçage, dit *fast start*, qui prévoyait dix milliards de dollars par an jusqu'en 2013. Les pays du Nord, pour des raisons à la fois d'annualité budgétaire et de contraintes financières, ont des difficultés à s'engager sur des objectifs à moyen terme. Notre stratégie consiste, en tenant un discours crédible sur les moyens financiers tout en soulignant la nécessité d'une action forte, à obtenir le soutien des pays africains et des AOSIS. Cela nous donnerait une légitimité morale et politique forte, vis-à-vis des pays émergents notamment.

Lors de la dernière Assemblée générale des Nations unies, la commissaire européenne chargée de l'action pour le climat, Mme Connie Hedegaard, et le ministre de l'environnement norvégien ont organisé une réunion des représentants des pays considérés comme progressistes – M. Laurent Fabius a participé à cette réunion avec des représentants des AOSIS et des pays africains. Le Dialogue de Carthagène, mis en place après la conférence de Copenhague et qui rassemble de manière informelle une quarantaine de pays développés et de pays en développement soucieux d'avancer dans les négociations onusiennes, se réunit trois fois par an.

Je n'ai pas le moindre doute, monsieur le président, sur la volonté du Gouvernement d'associer autant que possible le Parlement à la préparation de la conférence de Paris. Peut-être pourrions-nous profiter de la présence d'une délégation parlementaire à Varsovie pour envisager les modalités concrètes les plus satisfaisantes de cette association. Nous sommes à votre disposition ; nous allons y réfléchir de notre côté mais nous attendons également vos propositions.

Nous réfléchissons également au moyen d'associer les collectivités et les diverses composantes de la société civile française, notamment les ONG et les entreprises, comme nous l'avons fait avant la conférence de Rio + 20 avec le Comité 21. Au niveau mondial, il existe pour les entreprises le Pacte mondial, créé à l'initiative d'entreprises citoyennes, le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, le Forum de Davos. Les ONG ont leurs propres structures internationales.

Notre conviction est qu'il faut cesser d'évoquer le « partage du fardeau », mais au contraire mettre en lumière les opportunités formidables que représente la réduction de la consommation d'énergie en matière de compétitivité et, de manière plus large, celles que représente la transition écologique pour des entreprises comme Alstom, EDF, Veolia, Areva, Saint-Gobain, Schneider ou Total qui poursuit sa diversification dans le domaine des énergies renouvelables. Pour avoir été ambassadeur en Afrique du Sud, je sais que ce sont des sociétés comme Soiltech ou Tenesol qui y sont en pointe en matière d'énergies renouvelables.

En réponse à Bertrand Pancher, contrairement donc au climatologue Jean-Marc Jancovici, nous n'avons, pour notre part, aucun doute sur le fait que les énergies renouvelables contribuent à la lutte contre le changement climatique.

La conférence de Paris peut-elle échouer ? Nous travaillons en tout cas à son succès et je pense que l'on parviendra à un accord. Reste à savoir quel en sera le contenu. Sera-t-il applicable à tous ? Comportera-t-il des engagements suffisants ? Sera-t-il juridiquement contraignant ? Au-delà, nous souhaitons que l'on avance aussi à Paris sur « *l'agenda positif* » et qu'on y valorise la multitude d'initiatives qui existent à tous les niveaux – entreprises, collectivités, ONG... – et qui donnent d'ores et déjà des résultats concrets.